

# Les freins au dépistage

## DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Mammographie tous les 2 ans,  
de 50 à 74 ans.



Septembre 2025

### SOMMAIRE

FREINS  
PSYCHOLOGIQUES

FREINS SUR L'ORGANISATION  
DU DÉPISTAGE

FREINS SUR LE MANQUE  
DE SENSIBILISATION

## FREINS PSYCHOLOGIQUES

**Objection** « J'ai peur du résultat positif. »

**➤ Réponse**

Cette appréhension est tout à fait normale, sachez que le résultat du test est négatif dans 96 % des cas : si le dépistage révèle que tout va bien, cela peut vous apporter une grande tranquillité d'esprit.

Je comprends que cette idée puisse être anxiogène, mais il est important de considérer que le dépistage précoce offre souvent de meilleures chances de traitement et de guérison.

Ignorer le problème ne le fera pas disparaître, et en étant proactive, vous pourriez éviter des complications plus graves à l'avenir. Il est parfois préférable de savoir pour pouvoir agir en conséquence et prendre le contrôle de votre santé.

**Objection** « J'ai peur des rayons. »

**➤ Réponse**

Le nombre de décès évités avec le dépistage est largement supérieur au risque de décès par cancer radio-induit. À titre indicatif, si une femme suit strictement la recommandation de participation au programme de dépistage organisé de 50 à 74 ans, elle réalisera 13 mammographies au total.

Les mammographies utilisent de très faibles doses de rayons et les appareils sont contrôlés régulièrement pour garantir la sécurité des patientes. Le bénéfice du dépistage est donc bien plus important que le risque lié à l'examen.

### Objection « J'ai d'autres soucis de santé. »

#### > Réponse

Je comprends que vous ayez d'autres problèmes de santé qui vous préoccupent mais prendre soin de votre santé globale inclut de vérifier spécifiquement les risques de cancer du sein.

Faire un dépistage du cancer du sein vous permettra d'avoir une vision plus complète de votre santé et de prendre des décisions éclairées pour votre bien-être global.

### Objection « J'ai peur de la douleur. »

#### > Réponse

La compression des seins peut être inconfortable mais elle ne doit pas faire mal, d'autant qu'elle est mieux tolérée avec les nouveaux appareils. Il ne faut pas hésiter à en parler avec le médecin ou le manipulateur car ils sont formés pour limiter l'inconfort. Il faut savoir que le risque de douleur est plus élevé avant l'arrivée des règles. Mieux vaut prendre rendez-vous entre le 8<sup>ème</sup> et le 12<sup>ème</sup> jour après leur début.

La pression exercée par les deux plaques qui compriment le sein est nécessaire pour garantir la qualité des clichés en étalant le mieux possible le sein. La mammographie ne dure que quelques secondes. Elle est sans risque pour votre poitrine. Un travail sur la douleur est mené avec les professionnels de radiologie pour en réduire la fréquence et l'intensité.



## FREINS SUR L'ORGANISATION DU DÉPISTAGE

### Objection « Je n'ai pas d'invitation / J'ai perdu mon invitation. »

#### > Réponse

Si vous n'avez pas reçu votre lettre d'invitation, elle se trouve peut-être sur votre compte ameli.

Vous pouvez aussi joindre l'Assurance Maladie, par téléphone au 3646 (service gratuit + prix d'un appel local) afin d'en demander un duplicata.

### Objection « Je ne connais pas de centre de radiographie. »

#### > Réponse

Vous pouvez trouver un radiologue agréé près de chez vous via le site en ligne dédié : annuaire des radiologues agréés pour le dépistage organisé des cancers du sein.

<https://radiologuesdepistage.ameli.fr>

### Objection « Je n'ai pas le temps de prendre soin de moi et de m'occuper de ma santé avec mon métier et mes enfants. Je cours partout. J'ai vraiment trop de choses à gérer. »

#### > Réponse

La mammographie ne prend que quelques minutes.

Je comprends que vous soyez occupé mais prendre du temps pour un dépistage du cancer du sein peut sauver votre vie. Le dépistage précoce est crucial pour détecter les problèmes de santé potentiels avant qu'ils ne deviennent graves. Pensez à tous les moments précieux que vous pourriez passer avec vos proches si vous êtes en bonne santé. Prendre soin de vous et de votre santé, vous permet d'éviter des complications plus importantes et des traitements plus lourds à l'avenir.

## **Objection** « Je n'ai pas d'argent à dépenser là-dedans ! » **Peur du coût traitement / dépistage**

**Réponse**

Réalisée dans le cadre du dépistage organisé chez un radiologue agréé, la mammographie est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans avance de frais.  
Si des examens complémentaires sont proposés par votre radiologue, ils seront pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

## **Objection** « J'ai des prothèses mammaires, est-ce un problème ? »

**Réponse**

Le fait d'avoir des prothèses mammaires ne constitue pas un obstacle au dépistage du cancer du sein par mammographie. Informez-en votre radiologue au préalable qui réalisera des clichés spécifiques.

## **Objection** « J'ai moins de 50 ans ou plus de 74 ans. » **La personne n'a pas l'âge requis pour réaliser le dépistage.**

**Réponse**

Avant 50 ans ou après 74 ans, vous n'êtes pas concernée par le programme national de dépistage des cancers du sein. Si votre médecin estime que vous devez réaliser un dépistage, il vous fera une ordonnance pour vous permettre d'obtenir un rendez-vous chez le radiologue de votre choix. Vous devez régler l'examen mais il vous sera remboursé par votre régime d'assurance maladie à hauteur de 70 % sur la base du tarif conventionnel. Votre reste à charge peut être remboursé par votre complémentaire de santé.



## **FREINS SUR LE MANQUE DE SENSIBILISATION**

### **Objection** « Je ne connais pas grand chose sur le dépistage. » **Un manque de sensibilisation.**

**Réponse**

Le cancer du sein est le 2<sup>ème</sup> cancer le plus meurtrier en France mais est un des cancers que l'on sait le mieux guérir. Il est donc important de réaliser un test tous les 2 ans à partir de 50 ans.

### **Objection** « De toute façon, le cancer se développe du jour au lendemain donc le dépistage ne sert à rien. »

**Réponse**

Le cancer se développe à partir de lésions parfois indétectables au toucher. En faisant le test, vous augmentez vos chances de guérison. Aujourd'hui, 9 cas de cancer du sein sur 10 guérissent grâce à un traitement précoce.

### **Objection** « Est-ce que le dépistage est fiable ? »

**Réponse**

Les manipulateurs en radiologie suivent une formation spécifique pour garantir la réalisation de clichés de qualité avec une attention renforcée à la douleur éventuellement ressentie. Les radiologues suivent également une formation spécifique qui leur permet d'obtenir l'agrément.

Si les clichés de la mammographie et l'examen clinique ne montrent pas d'anomalie, par sécurité, une seconde lecture de ces clichés est réalisée par un autre radiologue.

Tous les 6 mois, les matériels sont contrôlés notamment afin de s'assurer de la qualité des clichés et de vérifier la dose de rayons délivrée lors de l'examen.

**Objection** « Les résultats de mes tests ont été plusieurs fois négatifs. Dois-je continuer à les faire ? »

> Réponse

Vous avez raison de vous faire dépister régulièrement. Sachez que lors du dépistage, certains cancers ne sont pas visibles de suite. C'est pourquoi nous vous encourageons à continuer de réaliser le dépistage tous les 2 ans, jusqu'à vos 74 ans.

**Objection** « J'ai déjà passé l'examen, il y a quelques années. J'avais été rassurée. Je n'ai pas pensé à le refaire. »  
Sur la fréquence : « Pourquoi tous les deux ans ? »

> Réponse

Les études scientifiques ont montré que l'intervalle de 2 ans présente les avantages de la détection précoce tout en limitant le risque de cancers qui peuvent survenir entre 2 mammographies (cancers de l'intervalle) ou à cause de l'exposition trop fréquente des seins aux rayons X (cancers radio-induits).

**Objection** « Je ne ressens pas les symptômes. Je suis en pleine forme. »  
« Je n'ai pas de boule, ni de grosseur donc tout va bien. »  
« Je n'ai aucun souci de santé et je n'ai pas d'antécédents familiaux. »  
« Je fais déjà tout ce qu'il faut pour prévenir le cancer. »

> Réponse

Je comprends que vous vous sentiez bien et que vous n'avez pas de symptômes mais c'est justement là que le dépistage est crucial. Le cancer du sein peut être silencieux dans ses premiers stades et les symptômes n'apparaissent souvent que lorsque la maladie est plus avancée.

Faire un dépistage régulier permet de détecter les anomalies éventuelles avant qu'elles ne deviennent des problèmes graves. Le dépistage est justement recommandé pour les personnes sans symptôme ou signe clinique. Je comprends que vous preniez soin de votre santé en ayant une vie saine, mais malheureusement, le cancer du sein peut toucher n'importe qui, quelles que soient les habitudes de vie. Même avec une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, il est important de faire des dépistages réguliers pour détecter les problèmes de santé potentiels le plus tôt possible. Puisque, vous prenez soin de votre santé, je vous invite à réaliser tous les 2 ans votre dépistage du cancer colorectal, qui évolue souvent, dans un premier temps, sans symptôme ni signe perceptible.

**Objection** « Je ne me sens pas concernée par ce dépistage. »

> Réponse

Le dépistage des cancers peut être comparé au contrôle technique d'un véhicule. Même en l'absence de signe ou de problème apparent, il est recommandé de vérifier régulièrement afin de détecter d'éventuelles anomalies silencieuses. Ce suivi préventif permet d'intervenir tôt et d'assurer une meilleure protection de la santé sur le long terme.

## RAPPEL

Le dépistage ne fait pas tout : il doit se doubler d'une surveillance régulière par autopalpation. Et, dès 25 ans, au moins une fois par an, par palpation d'un professionnel de santé, même après 75 ans !

